



Bessines &chos



Hors-série Nouvelle municipalité

Le mot du maire



Chères Bessinoises, chers Bessinois,

C'est avec une grande émotion et une fierté contenue que je m'adresse à vous en ma qualité de premier magistrat de notre commune. J'ai conscience que ce résultat, acquis dans des conditions inhabituelles, me donne une immense responsabilité.

Quelques mots, pour me présenter aux habitants qui ne me connaissent pas ou si peu. Je suis bessinois depuis 1995, marié 3 enfants. Ancien dirigeant de l'Entreprise GUINOT située à Bessines et spécialisée dans la pose des revêtements de sols et murs, entreprise reconnue dans le milieu du BTP, je suis aujourd'hui totalement disponible pour me consacrer à ma commune.

J'ai la volonté de servir les Bessinois, de les aider avec l'appui d'un conseil municipal ayant de grandes compétences. Je serai TOUJOURS à votre écoute. Des réunions, des rencontres pourront être organisées à la demande.

La période de confinement pendant laquelle nous avons travaillé à nos actions futures, a fait naître des attentes dans notre équipe auxquelles il n'a pas été répondu. Peu à peu une majorité de nos colistiers m'ont sollicité pour prendre la responsabilité de piloter nos travaux. J'ai répondu à ces attentes sans mesurer les conséquences néfastes sur notre cohésion. J'ai proposé à plusieurs reprises à notre tête de liste de redéfinir notre tandem. En vain.

En réponse aux sollicitations de la majorité des membres de notre liste élue le 15 mars, j'ai accepté de présenter ma candidature au poste de maire. J'ai proposé à Noëlle ROUSSEAU de conserver une place de premier plan à mes côtés et notamment la fonction d'adjointe à l'écologie, aux affaires scolaires et aux associations. Ce qu'elle a publiquement décliné.

La situation présente résulte d'une totale transparence et d'une élection démocratique tant de notre liste au premier tour des élections municipales du 15 mars que de la municipalité, constituée du maire et de ses 5 adjoints, le samedi 23 mai.

Je remercie les électeurs qui sont venus voter malgré le contexte particulier et stressant du premier tour pour donner une victoire démocratiquement incontestable à notre liste en dépit des protestations judiciaires de Patrick THOMAS et de 8 de ses affiliés. Laissons la Justice suivre son cours. Pour le temps où nous serons en poste, nous serons les élus de toutes et de tous dans un esprit de respect, d'écoute et de tolérance.

Je tiens à saluer le travail de l'équipe municipale sortante et à remercier Jacques MORONVAL pour son implication de chaque instant, notamment pendant la pandémie et l'organisation de la réouverture des écoles. Comme il le répète à loisir, le travail d'un maire est « chronophage ». Il a beaucoup donné, pour cela, il mérite notre respect et notre considération.

Depuis le 15 mars dernier, nous attendons avec impatience de nous mettre au travail. Nous n'avons pas pu, comme nous le désirions, nous installer en temps et en heure à cause de la situation sanitaire. Aujourd'hui, des dossiers urgents sont sur la table : la poursuite de l'accueil des enfants dans nos écoles jusqu'aux prochaines vacances dans des contraintes sanitaires strictes, la finalisation des travaux de la mairie qui s'éternisent, la préparation de la rentrée de septembre dans des conditions scolaires et sanitaires optimales, la révision du projet de rénovation des écoles, la sécurité de la RD3....etc.

Si les projets que nous avons portés pendant la campagne restent nos projets à mettre en œuvre pendant les 6 prochaines années, l'épidémie du covid 19 va entraîner des difficultés économiques immédiates que nous n'avions pas prévues, nous obligeant à gérer avec encore plus de rigueur les finances de notre commune.

Notre équipe est presque entièrement nouvelle, nous avons beaucoup à apprendre, mais vous pouvez être assurés de notre total dévouement et désintéressement. Je sais aussi pouvoir compter sur l'implication des agents municipaux, sur leur professionnalisme et sur leur expérience.

Je vous remercie de bien vouloir nous juger sur nos résultats.

Christophe GUINOT

Procédure judiciaire

Une procédure judiciaire est en cours devant le Tribunal administratif de Poitiers pour annuler les élections municipales du 15 mars 2020

Comme il a été annoncé par voie de presse et confirmé lors du conseil municipal du 23 mai, Patrick THOMAS dont la liste BESSINES AVEC VOUS n'a pas obtenu la majorité aux élections municipales du 15 mars 2020 a introduit une protestation devant le Tribunal administratif afin de demander l'annulation de cette élection et une nouvelle consultation électorale.

Il a été suivi dans cette voie par 8 personnes affiliées.

Il est reproché à notre liste d'avoir commis des irrégularités pendant la campagne électorale, pendant le déroulement du vote et même pendant le dépouillement...

L'instruction du dossier par le Tribunal a été suspendue pendant le confinement et reprend maintenant. La date du jugement est en règle générale rapprochée mais la

situation d'urgence sanitaire en cours, peut avoir une incidence sur les délais.

En attente du jugement, les élus restent en place et toutes les décisions qu'ils prennent sont valides.

Nous agirons jusqu'à ce jugement pour le bien de notre commune, en dépit de cette démarche qui n'est qu'un déni de démocratie de la part de quelques mauvais perdants.

Libre propos de Noëlle ROUSSEAU

La majorité municipale a mis à la disposition de Noëlle Rousseau cet espace pour un libre propos afin de s'exprimer auprès de la population.

Elle n'a pas souhaité l'utiliser à la date d'édition de ce bulletin.

Composition du conseil municipal au 23 mars 2020

Maire : Christophe Guinot

1^{er} Adjoint : Roland Le Dréo

2^e adjoint : Virginie Heulin

3^e adjoint : Marcel Bœuf

4^e adjoint : Marie-M Berthier

5^e adjoint : Grégory Preuss

Noëlle Rousseau

Caroline Calvez

Dimitri Sauvage

Stéphanie Beauchard

Marjorie Charles-Berlioz

Frédéric Froment

Bernadette Eymard

Romain Branger

Nathalie Braconnier

Patrick Thomas

Alice Ardy

Serge Gelin

Laurence Gouband

Présentation des 5 adjoints

1er adjoint : Roland LE DREO Chargé des travaux, de l'urbanisme, des bâtiments, de la voirie et des agents techniques	
2ème adjointe : Virginie HEULIN Chargée des affaires scolaires et centre de loisirs	
3ème adjoint : Marcel BOEUF Chargé des finances	
4ème adjointe : Marie-Madeleine BERTHIER Chargée de la santé, du CCAS, des comités de quartiers et des associations	
5ème adjoint : Gregory PREUSS Chargé du développement économique	

Accueil à la mairie



En raison de situation sanitaire, la mairie ne peut accueillir qu'une seule personne à la fois.

- Pour éviter l'attente, pensez à prendre rdv
- Le port du masque est obligatoire
- Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition

Rappel des horaires de la mairie

Lundi et Mercredi 8h45 à 12h, 15h45 à 17h45

Mardi 8h45 à 12h

Jeudi Fermée

Vendredi 8h45 à 12h, 15h45 à 17h30

Samedi 9h à 11h45

Site internet : www.mairie-bessines.fr

Accueil téléphonique : 05-49-09-10-64

Email : mairie@mairie-bessines.fr

Bonne nouvelle : Réouverture de la déchèterie



L'intervention de Christophe GUINOT a permis la réouverture de la déchèterie dès la fin de cette semaine ou début de la semaine prochaine

Plus d'informations sur le site de la mairie
Rubrique « Pratique – Gestions des déchets »



Directeur de Publication :
Christophe GUINOT

Edition :
Mairie de Bessines

Contact :
mairie@mairie-bessines.fr

Numéro hors-série édité le 28 mai 2020